



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°5 – 29 avril 2026

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



[DONNÉES MÉTÉO](#)

[GÉRANIUM](#)

Stade : Avec le retour des beaux jours, les ventes ont commencé. Les géraniums ont un développement végétatif harmonieux et une floraison bien présente.

Pucerons : Suite à l'élévation des températures, les populations de pucerons sont très variables d'une exploitation à une autre. Poursuite des lâchers des hyménoptères *Aphidius* pour parasiter les pucerons isolés et des larves de chrysope sur les foyers. Mais la protection biologique intégrée (PBI) seule n'est pas toujours suffisante, il faut la compléter par des pulvérisations de produits de biocontrôle de contact, sans rémanence (avant les lâchers)

Thrips : Toujours les grands absents des cultures. Poursuite des lâchers d'acariens prédateurs (*Amblyseius*) pour éliminer les rares larves de thrips.

Duponchelia fovealis : Présence d'adultes dans les pièges Delta installés dans les cultures de géranium et de dipladéna.

[PLANTES ANNUELLES ET À MASSIF](#)

Stade : Comme pour les géraniums, la commercialisation des plantes à massif a commencé.

Pucerons : Même constat que pour les géraniums, niveau de présence très variable selon les observateurs. Là aussi, poursuivre les lâchers d'hyménoptères parasitoïdes (*Aphidius*, *Praon*, etc.) en mélange pour parasiter les pucerons isolés, et les apports de larves de chrysopes sur foyers. A compléter par des produits de biocontrôle.

Thrips : Comme pour les pélargoniums quasiment absents des cultures. Poursuite des lâchers d'acariens prédateurs (*Amblyseius*) pour éliminer les rares larves de thrips.

Sciarides : Présence faible et localisée. Apport de nématodes entomopathogènes.

VÉGÉTAUX DE PÉPINIÈRE

Stade : Ça y est, malgré la fraîcheur nocturne, la végétation prend sa tenue estivale : croissance végétative exubérante, floraison à tout va sans oublier la campagne imprégnée d'odeurs suaves

Pucerons : A l'extérieur, les premiers pucerons se sont installés dans les jeunes feuilles à peine déployées de photinia et de physocarpus. La présence d'auxiliaires naturels comme les syrphes est bien visible.

Pyrale du buis : Toujours des observations de chenilles qui ont bien grandi en 2 semaines . Elles restent cependant toujours blotties entre deux feuilles collées de buis.

Otiorhynques : Des larves ont été identifiées dans des conteneurs d'arbustes.

NOTES BIODIVERSITÉ

ARRÊTÉ ABEILLES

Les toutes premières fleurs commencent à être observées, dans ces situations, les règles de l'**arrêté Abeilles-Pollinisateurs** s'appliquent.

Bioagresseurs	Précisions sur le risque	Evaluation du risque
Pucerons	Présence très variable selon les observateurs, mais très souvent sous forme de foyers localisés de faible intensité.	Faible à Modéré
Thrips	Très peu présents.	Faible
<i>Duponchelia fovealis</i>	Papillons piégés dans les cultures de géranium et de dipladénià .	Modéré
Pyrale du buis	Présence de chenilles cachées entre les feuilles collées	Fort
Otiorhynques	Larves observées dans des conteneurs.	Faible à Modéré

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

[Rapports techniques sur les résistances en France – R4P \(r4p-inra.fr\)](https://www.r4p-inra.fr)



Prévisions météo à 7 jours pour Nancy :

JEUDI 30	VENDREDI 01	SAMEDI 02	DIMANCHE 03	LUNDI 04	MARDI 05	MERCREDI 06
7° / 20°	7° / 25°	12° / 26°	14° / 23°	12° / 19°	11° / 22°	11° / 21°
◀ 25 km/h	◀ 10 km/h	◀ 20 km/h	◀ 20 km/h	◀ 10 km/h	▶ 15 km/h	▶ 15 km/h
55 km/h			45 km/h	40 km/h		

(Source : Météo France, ville de Nancy, 29/04/2026 à 9h. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#)).

Prévisions météo à 7 jours pour Strasbourg :

JEUDI 30	VENDREDI 01	SAMEDI 02	DIMANCHE 03	LUNDI 04	MARDI 05	MERCREDI 06
8° / 22°	7° / 25°	11° / 28°	13° / 26°	14° / 23°	13° / 24°	12° / 22°
▶ 20 km/h	▼ 10 km/h	◀ 10 km/h	◀ 10 km/h	◀ 10 km/h	◀ 15 km/h	▶ 15 km/h

(Source : Météo France, ville de Strasbourg, 29/04/2026 à 9h. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#)).

Prévisions météo à 7 jours pour Reims :

JEUDI 30	VENDREDI 01	SAMEDI 02	DIMANCHE 03	LUNDI 04	MARDI 05	MERCREDI 06
9° / 23°	8° / 26°	12° / 27°	13° / 22°	11° / 21°	10° / 21°	10° / 20°
◀ 25 km/h	▼ 15 km/h	▲ 15 km/h	◀ 20 km/h	▶ 10 km/h	▶ 15 km/h	▶ 15 km/h
50 km/h			40 km/h	40 km/h		

(Source : Météo France, ville de Reims, 29/04/2026 à 9h. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#)).

La fin de la semaine devrait être marquée par un passage pluvieux qui va se poursuivre jusqu'à mardi. Cependant, les températures devraient rester globalement supérieures aux normales de saison.



Abeille charpentière *Xylocopa* butinant une fleur de géranium vivace (M. LITZLER, Planète LFP)

1 Stades phénologiques

Avec le retour des beaux jours, les ventes ont commencé. Les géraniums ont un développement végétatif harmonieux et une floraison bien présente.



Serre de barquette de *Pelargonium peltatum* (gauche) et *Pelargonium zonale* (droite)
(M-A. JOUSSEMET et C. STRACH, Planète LFP)

2 Pucerons

a. Observations

Suite à l'élévation des températures, les populations de pucerons sont très variables d'une exploitation à une autre.



Larve de syrph *Eupoedes*
(M-A. JOUSSEMET, Planète LFP)

b. Seuil indicatif de risque

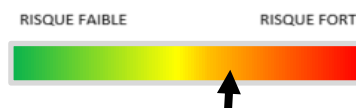
Dès l'observation d'individus ailés dans les cultures, le seuil indicatif de risque est atteint.

c. Analyse de risque

Leur présence est à surveiller, en fonction de l'évolution des températures sous les serres.



Colonie importante de pucerons sur l'apex d'un géranium lierre
(M-A. JOUSSEMET, Planète LFP)



d. Gestion alternative du risque



Il est nécessaire de poursuivre des lâchers d'hyménoptères *Aphidius* pour parasiter les pucerons isolés et des larves de chrysope sur les foyers. Mais la protection biologique intégrée (PBI) seule n'est pas toujours suffisante, il faut la compléter par des pulvérisations de produits de biocontrôle de contact, sans rémanence (avant les lâchers)

Pour aller plus loin : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/horticulture-pepinieres-a4908.html>

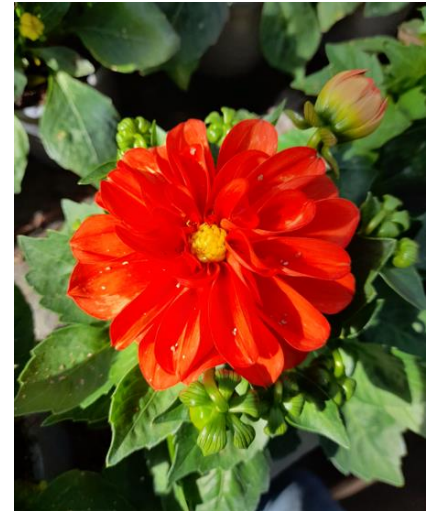
3 Thrips

a. Observations

Leur présence reste faible et localisée dans les cultures. Deux observateurs signalent leur présence dans les dahlias

b. Seuil indicatif de risque

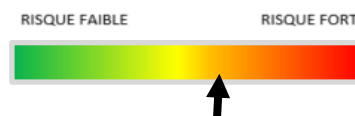
Les foyers de thrips qui s'installent génèrent de nombreux dégâts principalement des piqûres du feuillage et sur le long terme, l'avortement des boutons floraux. Dès le piégeage de quelques individus sur les panneaux englués, le seuil indicatif de risque est atteint.



Piqûres de thrips sur dahlia
(C. STRACH, Planète LFP)

c. Analyse de risque

Avec l'élévation des températures sous les serres (chauffage et ensoleillement), le risque de propagation peut rapidement devenir préoccupant, notamment pour les coloris sensibles.



d. Gestion alternative du risque

Poursuivre des lâchers d'acariens prédateurs (*Amblyseius*) pour éliminer les rares larves de thrips.



Les thrips sont exposés à un risque de résistance au spinosad, dans les cultures sous serre.

Pour aller plus loin : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/horticulture-pepinieres-a4908.html>

4 Duponchelia fovealis

a. Observations

La présence d'adultes est signalée dans les pièges Delta installés dans les cultures des géraniums et de dipladéna.



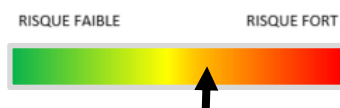
Papillon de *Duponchelia fovealis*
(M. DUPONT-GENDRON, Planète LFP)

b. Seuil indicatif de risque

Les dégâts sont rapidement préjudiciables sur les plantes. En effet, les larves se nourrissent des racines, des feuilles (de préférence de la base), des bourgeons et des fruits. De plus, les blessures constituent une voie d'entrée pour les maladies cryptogamiques.

c. Analyse de risque

La chenille étant difficile à voir, dès que quelques papillons sont capturés dans les pièges à phéromones, le risque de propagation est important.



d. Gestion alternative du risque

Il est indispensable de poursuivre l'installation des pièges à phéromones pour piéger les papillons mâles et bloquer le cycle de développement du ravageur. Il s'agit de piège Delta, composé de trois parois qui forment un triangle. La paroi intérieure est recouverte d'un panneau englué sur lequel est posée la phéromone. La densité des pièges varie entre 100 et 500m². Ils doivent être installés juste au-dessus de la culture.



En complément, un arrosage du substrat, avec des nématodes *Steinernema carpocapsae*, permet de parasiter les chenilles. En cas de forte pression, il est nécessaire de répéter le traitement sur plusieurs semaines. Pour être efficace, le *Bacillus thuringiensis* doit être ingéré par la chenille. La bactérie produit alors des protéines qui détruisent la paroi intestinale des chenilles, entraînant leur mort. Pour optimiser cet apport, il est préférable de faire deux applications à 14 jours d'intervalle. Le second apport tue les larves qui étaient au stade œufs lors du premier traitement.



1 Stades phénologiques

Comme pour les géraniums, avec les beaux jours, les ventes des plantes à massif ont démarré. Bien fleuries, elles n'attendent plus que les jardiniers.

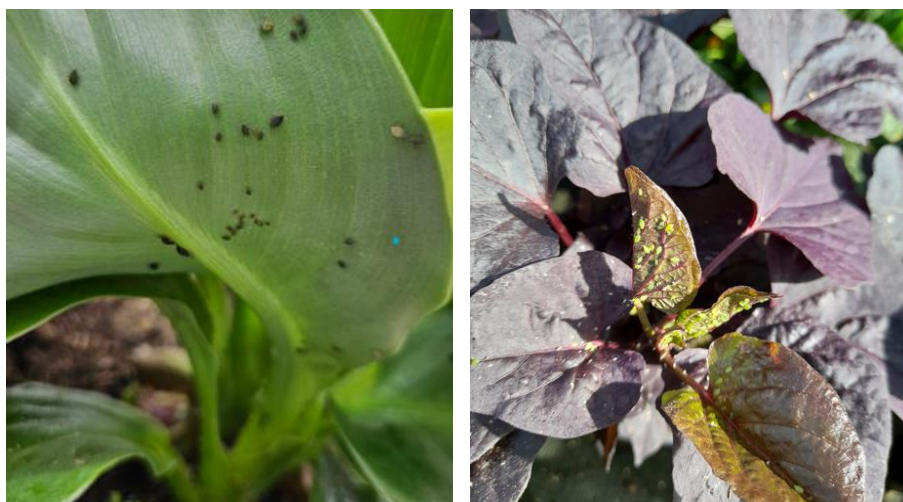


Serre avec plantes de diversification (gauche) et gros plan sur la sauge (droite)
(M. LIZTLER, Planète LFP)

2 Pucerons

a. Observations

Avec les températures douces enregistrées sous les abris, les populations de pucerons sont présentes sur les plantes sensibles : ipomées, dahlias, verveines, calibrachos, fuchsia, solanum, etc.



Pucerons noirs sur les jeunes feuilles de canna (à gauche) et verts sur l'ipomée (à droite)
(C. STRACH, Planète LFP)

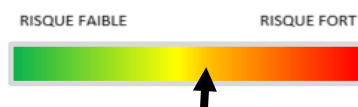
b. Seuil indicatif de risque

Dès l'observation d'individus ailés dans les cultures, le seuil indicatif de risque est atteint.

c. Analyse de risque



Leur présence est à surveiller, en fonction de l'évolution des températures sous les serres.



d. Gestion alternative du risque



Poursuite des lâchers d'hyménoptères parasitoïdes (*Aphidius*, *Praon*, etc.) en mélange pour parasiter les pucerons isolés, complétée par des apports de larves de chrysopes sur foyers.

Pour aller plus loin : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/horticulture-pepinieres-a4908.html>

3 Thrips

a. Observations

Absents ou présents en faibles quantités.

b. Seuil indicatif de risque

Les foyers de thrips qui s'installent génèrent de nombreux dégâts : principalement des piqûres du feuillage et sur le long terme, l'avortement des boutons floraux. Dès le piégeage de quelques individus sur les panneaux englués, le seuil indicatif de risque est atteint.

c. Analyse de risque

Avec l'élévation des températures sous les serres, le risque de propagation peut rapidement devenir préoccupant.



d. Gestion alternative du risque



Poursuivre les lâchers d'acariens prédateurs (*Amblyseius*) pour éliminer les rares larves de thrips.

Pour aller plus loin : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/horticulture-pepinieres-a4908.html>



Les thrips sont exposés à un risque de résistance au spinosad, dans les cultures sous serre.

4 Sciarides

a. Observations

La présence de larves de sciarides est signalée dans les cultures.



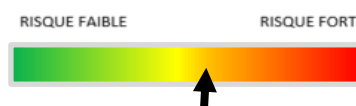
Larve de sciaride translucide
(source : ephytia.inra.fr)

b. Seuil indicatif de risque

Dès l'observation de 1 à 3 larves à proximité du jeune plant, le seuil indicatif de risque pour le végétal est atteint.

c. Analyse de risque

Leur présence est à surveiller, avec l'installation de panneaux jaunes dans les cultures pour piéger les adultes. Les substrats de culture riches en matière organique, humides et chauds sont favorables au développement des larves.



d. Gestion alternative du risque



Des apports de nématodes, *Steinernema feltiae*, 8 à 10 jours après l'empotage permettent d'éliminer les larves de sciarides. La mise en place d'un seau d'élevage d'*Atheta coriaria* est également possible. De plus les staphylins mangent également toutes sortes de larves et de nymphes (dont celles du thrips) qui se trouvent dans les premiers centimètres du substrat.

Pour aller plus loin : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/horticulture-pepinieres-a4908.html>



1 Stades phénologiques

Ça y est, malgré la fraîcheur nocturne, la végétation prend sa tenue estivale : croissance végétative exubérante, floraison à tout va sans oublier la campagne imprégnée d'odeurs suaves.

2 Pucerons

a. Observations

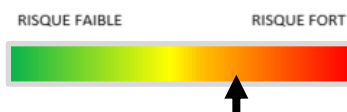
Des foyers de pucerons sont présents à l'extérieur sur les jeunes pousses tendres des photinias et des buddleias mais aussi dans les boutons floraux de pivoine.

b. Seuil indicatif de risque

La présence de quelques fondatrices ailées sur les plantes, qui vont se propager dans les cultures pour constituer de nouvelles colonies.

c. Analyse de risque

Selon l'évolution des températures des prochains jours, la présence de quelques foyers suffit pour rapidement coloniser l'ensemble de la culture. Sans intervention, le puceron risque de devenir un ravageur préoccupant.



d. Gestion alternative du risque



Il est nécessaire de faciliter l'installation d'auxiliaires naturels comme les coccinelles ou les syrphes qui commencent à être présents dans les cultures sous tunnel mais également à l'extérieur.

Pour aller plus loin : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/horticulture-pepinieres-a4908.html>



Deutzia en fleurs
(M. LITZLER, Planète LFP)



Pucerons sur bouton floral de pivoine
(M. LITZLER, Planète LFP)

Oeufs de coccinelle en amas
(M.LITZLER, Planète LFP)



Larve de coccinelle (gauche) et œuf de syrphé (droite)
(M. LITZLER, Planète LFP)

3 Pyrale du buis

a. Observations

Cachées entre deux feuilles collées de buis, les chenilles devenues grandes en deux semaines (photo à gauche) poursuivent la défoliation des buis.



Vitesse de développement de la chenille :
semaine 16 à gauche et semaine 18 à droite
(M-A. JOUSSEMET, Planète LFP)

b. Seuil indicatif de risque

La présence de quelques chenilles seulement sur les buis suffit pour conduire à l'affaiblissement puis à la mort de plante.

c. Analyse de risque

Le risque de défoliation totale des buis est important. Sans intervention, la pyrale est un ravageur préoccupant.



d. Gestion alternative du risque



L'apport de *Bacillus thuringiensis* est à poursuivre et à compléter par des pulvérisations de nématodes *steinernema carpocapsae*.

Pour aller plus loin : https://www.ecophyto-pro.fr/documents/view/782/retours_sur_les_travaux_menes_dans_le_cadre_de_savebuxus_ii_alternatives_aux_buis_et_gestion_de_la_pyrale

4 Larves d'otiorhynque dans les conteneurs

a. Observations

La présence de larves est signalée dans des végétaux de pépinière en conteneur comme le physocarpus et le cornouiller ou des pots de plantes vivaces.



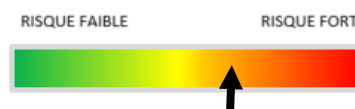
Larve d'otiorhynque dans un conteneur
(M. LITZLER, Planète LFP)

b. Seuil indicatif de risque

Les femelles de l'otiorhynque n'ont pas besoin de s'accoupler pour pondre et peuvent déposer jusqu'à 500 œufs dispersés dans le sol. Le seuil indicatif de risque est vite atteint, quelques larves suffisent.

c. Analyse de risque

Le risque de recontamination est important ; les femelles adultes d'otiorhynque viennent souvent pondre dans les conteneurs aux alentours de leur lieu de naissance.



d. Gestion alternative du risque



La température du substrat ayant atteint au minimum 15 °C, il est conseillé d'apporter des nématodes entomopathogènes qui vont parasiter les larves.

Pour aller plus loin : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/horticulture-pepinieres-a4908.html>



Ces notes Biodiversité sont produites dans le cadre du projet global de réorientation du Bulletin Santé Végétal : BSV 2.0.

Vous pouvez également les retrouver sur le site EcophytoPIC.



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles.

S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Horticulteurs et pépiniéristes volontaires, Conseillers horticoles (Planète Légumes Fleurs et Plantes, Astredhor Est).

Rédaction et animation : Planète Légumes Fleurs et Plantes.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.brillard@grandest.chambagri.fr

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques

Abeilles - Pollinisateurs

Des auxiliaires à préserver

Le déclin des insectes pollinisateurs est ...

... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).

La protection des cultures et des insectes pollinisateurs

Des risques pour la santé de ces auxiliaires

Tous les produits phytopharmaceutiques (herbicides, fongicides, insecticides...), qu'ils contiennent des substances actives d'origine naturelle ou de synthèse et même ceux à base de microorganismes, quelle que soit leur catégorie (conventionnel, AB, biocontrôle), sont susceptibles de présenter une toxicité pour les insectes pollinisateurs.

Cette toxicité peut conduire à la mort des individus, mais aussi être responsable d'effets préjudiciables plus subtils, notamment sur leur comportement et leur physiologie. La toxicité des produits peut s'exprimer après que les individus aient été exposés directement lors des traitements ou bien par l'intermédiaire de leur alimentation, composée essentiellement de nectar, de sécrétions sucrées produits par d'autres insectes (miellat) et certaines plantes (exsudats), de pollen et d'eau récoltée.

L'importante aire de prospection des abeilles domestiques (3 000 ha en moyenne) les conduit à être exposées à de multiples substances qui s'accumulent dans la colonie et dont la présence combinée peut, dans certaines circonstances, provoquer des effets délétères dits « cocktails ». Les nombreuses espèces d'abeilles sauvages et les autres pollinisateurs sont aussi concernés sur leur site de nidification et via leur alimentation [[cllic - Note biodiversité - abeilles sauvages](#)].

Pour aller plus loin sur la toxicité des substances actives : la base de données Toxibeas [[cllic](#)]

Des objectifs liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en zones agricoles:

Les enjeux pour la protection des cultures dans le respect des pollinisateurs sont de :

- Maintenir un service de pollinisation bénéfique aux cultures et agro-écosystèmes,
- Concevoir des systèmes de culture bas intrants pour limiter l'usage des produits phytopharmaceutiques,
- Concilier le besoin de protéger les cultures contre les organismes nuisibles et la préservation des pollinisateurs (en limitant leur exposition) dans le respect des conditions de travail des utilisateurs.

Raisonner et décider d'un traitement phytosanitaire c'est:

Pour les agriculteurs : adapter les stratégies de protection au niveau de risque

- Observer les cultures, les maladies, les ravageurs et les auxiliaires dont les pollinisateurs,
- Prendre connaissance des informations phytosanitaires et niveaux de risque : Bulletins de Santé du Végétal, bulletins de préconisation, références et outils d'aide à la décision, afin d'évaluer la nécessité d'une intervention,
- Privilégier les méthodes prophylactiques et alternatives aux produits phytopharmaceutiques.

Pour les conseillers : assurer aux agriculteurs des conseils stratégiques et spécifiques

- Diffuser l'information technique et réglementaire pour en faciliter l'appropriation,
- Accompagner les exploitants dans l'observation des parcelles et l'utilisation des outils d'aide à la décision,
- Promouvoir la protection intégrée des cultures et sensibiliser aux bonnes pratiques agricoles [[cllic-site ecophytopic](#)].

Les réglementations sur les produits phytopharmaceutiques:

- Des dispositions européennes pour évaluer les effets des produits et fixer leurs conditions d'utilisation ([Règlement 1107/2009](#), [Règlements 546 et 547/2011](#), [Règlements 283 et 284/2013](#), [document guide EFSA](#))
- Des dispositions nationales pour renforcer la protection des pollinisateurs notamment au moment de l'application des produits phytopharmaceutiques (Code rural et de la pêche maritime, arrêtés ministériels)

Les dispositions réglementaires pour la protection des insectes pollinisateurs au moment de l'application des produits, c'est ...

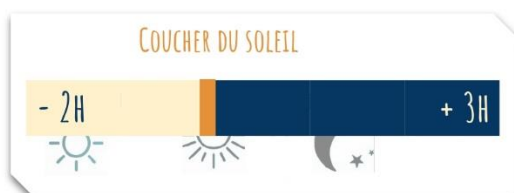
1. Toujours respecter les mentions d'étiquetage définies dans les autorisations de mise sur le marché > Elles existent pour tous les produits, toutes les cultures et tous les usages, et figurent sur les étiquettes



- Des conditions d'utilisation à respecter obligatoirement
- Des mentions pour la protection des insectes pollinisateurs par rapport aux floraisons et aux périodes de production d'exsudat [\[clic - Ephy, Guide Phyteis, Phytodata\]](#)

2. Pour les cultures attractives* en floraison ou les zones de butinage

- [Respecter les dispositions de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021](#)
- Pour tous les produits phytopharmaceutiques qu'ils soient insecticides, acaricides, herbicides, fongicides ou autres et leurs adjuvants (sauf produits d'éclaircissage)
 - Bien lire les mentions d'étiquetage
 - Appliquer uniquement un produit *autorisé pendant la floraison***
 - Dans la plage horaire de traitement de 5 H



Une extension possible de la plage horaire si :

- les bio-agresseurs ont une activité exclusivement diurne et que la protection est inefficace si le traitement est réalisé dans les 5 H
- Compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionnée par sa réalisation dans un délai contraint incompatible avec la période des 5 H

Dans ces deux situations, l'obligation de consigner dans le registre :

- > l'heure de début et de fin du traitement
- > le motif ayant justifié la modification de la plage horaire

- Zone de butinage : à l'exclusion des cultures en production, un espace agricole ou non agricole occupé par un groupement végétal cultivé ou spontané, qui présente un intérêt manifeste pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs du fait de la présence de fleurs ou d'exsudats.
- Pour les insecticides et acaricides utilisés sur cultures pérennes > l'obligation de rendre non attractif le couvert végétal (broyage, fauchage).
- Des conditions particulières pour les cultures sous serres et abris inaccessibles pendant la période de floraison.

* [Liste des plantes non attractives \(selon l'arrêté\) - clic](#)

** *des périodes de transition s'appliquent par rapport aux usages existants : voir la [Foire aux questions](#) - site du ministère en charge de l'agriculture*

3. Appliquer les dispositions de l'arrêté "mélanges" (Arrêté du 7 avril 2010)

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (par synergies).

Les fongicides appartenant aux familles des triazoles et des imidazoles agissent sur les abeilles en limitant leur capacité de détoxication, notamment celle leur permettant d'éliminer les insecticides pyréthrinoïdes.

L'arrêté ministériel précise que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, un délai de 24 heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoïdes et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoïdes est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthrinoïdes avec triazoles ou imidazoles sont donc interdits en période de floraison et de production de miellat.

4. Appliquer les autres textes réglementaires

- Maîtriser la dérive des traitements selon l'[arrêté ministériel du 4 mai 2017](#) (article 2) pour éviter leur entraînement hors de la parcelle ou de la zone traitée notamment sur les haies, arbres, bordures de parcelles et cultures voisines en floraison (emploi de moyens appropriés et interdiction de pulvérisation ou de poudrage si la vitesse du vent est à 3 beaufort soit > 19 kms/h),
- Maîtriser les poussières au semis des maïs enrobés avec un produit phytopharmaceutique (utilisation de déflecteur à la sortie de la tuyère du semoir, interdiction d'emblavement si la vitesse du vent est > 19 kms/h) - [Arrêté du 13 janvier 2009](#),
- Faire contrôler le pulvérisateur selon les conditions de l'[arrêté ministériel du 18 décembre 2008](#) pour limiter les pertes de produit et maîtriser la qualité de vos applications,
- Déclarer à la [phytopharmacovigilance](#) (ANSES) les effets non intentionnels constatés suite à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ([Article L253-8-1 du Code rural et de la pêche maritime](#))

Favoriser les pollinisateurs, des alliés pour assurer les meilleurs rendements et la qualité des productions végétales, c'est aussi...

... de nombreuses pratiques agricoles complémentaires et volontaires favorables pour améliorer l'accueil et le maintien des insectes pollinisateurs et autres auxiliaires

Favoriser l'accueil de la biodiversité fonctionnelle

- La stratégie de lutte intégrée contre les organismes nuisibles doit d'abord être raisonnée en s'appuyant sur les moyens de régulation naturels (auxiliaires...), la diversification des productions végétales dans le paysage et la rotation des cultures.
- De nombreux aménagements existent pour favoriser la biodiversité fonctionnelle dans les milieux agricoles en agissant sur les habitats et les ressources alimentaires des insectes pollinisateurs (infrastructures agro-écologiques: bandes mellifères dans la parcelle, en bordure, le long des cours d'eau, haies mellifères, CIPAN mellifères...).

Choisir le risque le plus faible - éviter les mélanges de produits – réduire les doses

- Si la protection chimique s'avère nécessaire, privilégier les produits présentant les risques les plus faibles pour la santé et l'environnement parmi ceux disponibles (*base de données Toxibees*). Si possible, réduire les doses et éviter la co-exposition des abeilles et l'apparition d'effets cocktails en limitant les mélanges.

Ne pas traiter sur toutes les zones où des insectes pollinisateurs sont présents

- Les insectes pollinisateurs collectent des ressources sur de nombreuses plantes dans les parcelles cultivées, sur les adventices et sur la flore spontanée des bords de champs. Parmi les végétaux les moins connus : les messicoles (bleuet, coquelicot, mercuriale, résédat...), le maïs, les pois, la lentille, la vigne. Ils peuvent aussi collecter les miellats et les exsudats d'origine végétale présents sur les cultures. Ainsi, avant toute décision de traitement, penser systématiquement à observer les zones où les produits seront appliqués. C'est important aussi pour celles dont la floraison n'est pas attractive comme les céréales à paille.

Ne pas traiter en période d'activité des abeilles

- Avant tout traitement, observer les cultures, leurs bordures et l'environnement, en prenant quelques minutes pour chercher si les pollinisateurs sont présents et privilégier la plage horaire des 3 heures après le coucher du soleil pour appliquer le(s) produit(s). Les pollinisateurs sont potentiellement actifs dans les parcelles dès 6°C pour certains bourdons et 8°C pour l'abeille domestique.

Éviter des effets non intentionnels

- Sur cultures pérennes, en complément des obligations réglementaires prévues pour les insecticides et acaricides, pour les autres substances actives les plus à risque selon l'outil toxibees, avant tout traitement et pour éviter des effets non intentionnels sur les pollinisateurs, la végétation d'inter-rangs en fleur peut être rendue non attractive, par exemple en la broyant ou en la fauchant. Il est aussi possible de privilégier les produits qui bénéficient d'un usage en période de floraison.
- Ne jamais laisser d'eau polluée par des produits phytosanitaires autour des parcelles ou des bâtiments. Les abeilles domestiques notamment, collectent et s'abreuvent d'environ 25 litres d'eau par an et par colonie pour assurer leur développement.

Accueillir les insectes pollinisateurs, maintenir leur abondance et leur diversité, c'est se donner toutes les chances de s'assurer une pollinisation optimale des fleurs et une production de fruits et semences de bonne qualité nutritionnelle: gage de plus-value commerciale et agroécologique.

Pour plus d'exemples et d'informations :

- [Ecophytopic](#)
- [Agri connaissances](#)
- [Plantes nectarifères et pollinifères à semer et à planter](#)
- ...

Cette note a été rédigée par un groupe de travail DGAL¹, Chambres d'agriculture France, ITSAP-Institut de l'abeille², ADA France³.

1- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Direction générale de l'alimentation. 2- Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation. 3- Fédération nationale des associations régionales de développement de l'apiculture.

Contact : cedric.sourdeau@agriculture.gouv.fr

Crédits photos et mise en page : V. Dupuy (Muséum National d'Histoire Naturelle)